

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Date de convocation : 01 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Présents : 11

Procurations :

M. Alan DUVAL donne pouvoir à M. Bruno GRANCOING

M. Thomas REVET donne pouvoir à M. Alain DURIS

M. Yoan RUFFEL donne pouvoir à Mme Aurélie GAUMER

Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoints.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M. Thomas PEYRAUD, Mr Alan DUVAL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

Excusés : 3

Secrétaire de séance : Mme Sandrine COULON

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS BUDGET PRIMITIF 2025

Dans le cadre du vote des budgets primitifs 2025, et afin de préciser le budget principal, M. le Maire soumet au Conseil Municipal la liste des associations bénéficiaires de subventions et les montants correspondants ;

ASSOCIATIONS	MONTANT
ACCA	300,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	650,00 €
APE	200,00 €
Atelier la Bellemenie	50,00 €
BADM IN Auvent	200,00 €
Comité des fêtes Saint-Auvent	1 600,00 €
DDEN87	100,00 €
FNATH Oradour sur Vayres/Saint Laurent sur Gorre	100,00 €
Football Club	1 000,00 €
Gaulle Laurentaise	100,00 €
Gymnastique et rencontre Saint Laurent sur Gorre	150,00 €
gymnastique volontaire ST auvent-ST Cyr	150,00 €
Image Harmonie (château)	1 500,00 €
La sandarela	500,00 €
Ligue contre le cancers	100,00 €
Maison de Pays	1 500,00 €
Notre Dame de la Paix	100,00 €
Pupille AEPAPE	20,00 €
Restos du cœur	200,00 €
Retraités du canton	100,00 €
SCC Laurentais	100,00 €
Secours Populaire Français	200,00 €
Soleil de l'age d'or (maison de retraite Saint Laurent)	100,00 €
Taekwondo	200,00 €
Trail Via Agrippa	1 400,00 €
UNA aide à domicile	150,00 €
USEP école de Saint-Auvent	1 000,00 €
	11 770,00 €

Soit un total de 11 770.00 € imputé au compte 65748.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **d'approuver** la liste des associations exposée ci-dessus, ainsi que le montant de la subvention accordée à chacune.

- **de préciser** que cette dépense totale de 11 770.00 € sera imputée au compte 65748 du budget principal.

Fait à Saint-Auvent, le 08 avril 2025

Le Maire,

Bruno GRANCOING

Certifié exécutoire compte tenu de la
Transmission en Sous-Préfecture le : 09 avril 2025
Publication le : 09 avril 2025


